

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 mars 2021

FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR - 12E ÉDITION DES RENCONTRES DU CUIR

LE CONSEIL NATIONAL DU CUIR : UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LE SOUTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENTREPRISES

Une filière engagée auprès de jeunes entreprises et créateurs, tel est le message que le Conseil National du Cuir (CNC) a souhaité rappeler lors de la 12e édition des Rencontres du Cuir qui se sont tenues pour la première fois au format digital, ce jeudi 18 mars. Malgré une crise sanitaire sans précédent qui n'a épargné aucun secteur, la Filière Française du Cuir reste une filière créatrice d'emplois. Au travers du dispositif ADC, Au-delà Du Cuir, et du projet Faire de Lance, le CNC réaffirme son engagement et son soutien envers la création et le développement des entreprises de la filière.

UN ENGAGEMENT FORT POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE CUIR ET ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX ENTRANTS

Le Conseil National du Cuir est engagé depuis toujours envers les acteurs de la filière cuir, **tant pour dynamiser les entreprises existantes que pour soutenir les jeunes entrepreneurs**, et s'est investi dans de nombreux dispositifs innovants.

Pour encourager la création de nouvelles entreprises, la filière a notamment apporté son soutien en abondant un fonds de garantie créé au sein de l'IFCIC *, mais a également participé à la mise en place du fond d'investissement Cuir Invest, qui a pour but d'accompagner les jeunes entreprises prometteuses et de les doter en fonds propres. Afin de fédérer les différents acteurs du vaste écosystème cuir, la filière a créé un lieu de rencontres au 64 rue de Cléry à Paris. Le CNC a également rappelé son ambition de favoriser la transmission des TPE/PME, notamment des plus petites entreprises, afin de sécuriser la chaine de valeur.

Dans cette démarche, le CNC, avec la FFC et CTC, ont souhaité étendre leur soutien à un plus grand nombre d'entrepreneurs avec le développement du dispositif ADC, l'unique incubateur d'entreprises de la filière et ont apporté un soutien financier important pour renforcer leur engagement. Depuis sa création en 2012, ADC a bénéficié d'un investissement de 5,6 millions d'euros, dont 1,2 millions reversés sous forme de subvention à ses lauréats, et 3 millions investis en accompagnement à la fois individuel et collectif. Cet appui financier a permis à ADC de soutenir à ce jour 79 TPE dont 60 d'entre elles encore en activité.

En 2020, ces 60 entreprises représentaient un chiffre d'affaires cumulé de 37 millions d'euros et ont permis de créer 195 emplois directs et 89 emplois induits en France, et 74 en Europe.

ADC, L'INCUBATEUR DE LA FILIÈRE CUIR

ADC, a été créé en 2012 à l'initiative du Conseil National du Cuir et de la Fédération Française de la Chaussure, avec l'appui de CTC (le Comité Professionnel de Développement Economique Cuir, Chaussure, Maroquinerie, Ganterie). Chaque année, une dizaine de **lauréats sont sélectionnés par un jury d'experts afin de suivre un programme** leur permettant d'avoir accès à des ateliers collectifs et individuels sur-mesure.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ils bénéficient d'un accompagnement financier, de l'opportunité d'élargir leur réseau, sans oublier les 150 m² de showroom disponibles au 64 rue de Clery pour exposer leurs creations.

Comme l'a rappelé Sophie VIOT COSTER, directrice générale d'ADC, valoriser le savoir-faire et la créativité à la française, tout en restant en phase avec les engagements RSE de la filière, sont les principales ambitions du CNC et d'ADC. L'incubateur accompagne des entreprises aux créations originales, confectionnées dans des matières respectueuses de l'environnement et mises en valeur par la qualité d'une fabrication française ou européenne.

Mais ADC ne souhaite pas arrêter son accompagnement à ses seuls lauréats et s'ouvre à tous les entrepreneurs membres des fédérations de la Filière Française du Cuir avec des séminaires aux thématiques spécifiques à la création d'entreprise dans le cuir, la chaussure, et la maroquinerie.

FAIRE DE LANCE, LA PLATEFORME QUI FACILITE LES ÉCHANGES ENTRE FABRICANTS ET CRÉATEURS

Née en 2019 à l'initiative de Jean-Pierre TOLO, président de la Fédération Française de la Maroquinerie, Faire de Lance est **une plateforme de mise en relation entre porteurs de projets et fabricants** qui tente d'apporter des solutions aux difficultés auxquelles les professionnels de la filière sont confrontés.

En effet, les acteurs de la filière rencontrent des freins à différents niveaux : les industriels ont besoin de trouver de nouveaux clients pour assurer la pérennité de leurs activités et de leur savoir-faire, les nouveaux entrants, quant à eux, ont des difficultés à accéder aux outils de production adaptés à leurs activités. Enfin, dans le secteur de la maroquinerie, aucune structure technique n'existe à ce jour pour accueillir les nouveaux arrivants.

Faire de Lance a pour ambition de **fédérer les acteurs de la filière** à travers une plateforme unique qui **accompagne les créateurs dans leurs projets** et qui **propose aux jeunes marques de bénéficier d'un réseau de partenaires et fournisseurs**. Elle **sert également de guide aux nouveaux entrants, en mettant à leur disposition un réseau de fabrication de prototypes, d'échantillons et de miniséries**.

Cette plateforme a pour ambitions de **rendre le « made in France » accessible aux jeunes professionnels,** mais aussi de **permettre aux industriels d'avoir de nouveaux clients pour assurer la pérennité des emplois.** Faire de Lance entend également **contribuer à la création d'emplois dans la filière maroquinerie moyen et haut de gamme**, tout en accompagnant le développement d'un entrepreneuriat jeune, créatif et engagé.

« Malgré une crise sanitaire sans précédent, nous sommes optimistes quant aux possibilités de création d'emplois dans notre Filière Française du Cuir. Les consciences se sont éveillées face à certains excès de l'industrie de la mode. La volonté de consommer des produits de qualité, fabriqués localement et dans des matériaux respectueux de l'environnement se manifeste plus que jamais. Les acteurs de notre filière répondent à un besoin grandissant de traçabilité et d'éco-responsabilité. Le CNC est fier de participer à la défense du cuir, cette matière noble de qualité qui s'inscrit dans une démarche d'éco-circularité », a déclaré Frank BOEHLY, président du Conseil National du Cuir.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CONSEIL NATIONAL DU CUIR

Le Conseil National du Cuir (CNC) est l'organisation interprofessionnelle de producteurs et utilisateurs de cuir et par extension, de tous ceux qui contribuent à la production, à l'utilisation ou à la distribution du cuir.

Constitué sous forme de confédération, il regroupe 21 fédérations ou syndicats professionnels depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis, en passant par le secteur industriel. Il a pour vocation d'animer l'ensemble de la Filière Française du Cuir.

LA FILIÈRE CUIR EN FRANCE

- 12 800 entreprises localisées sur tout le territoire français, dont les savoir-faire sont exceptionnels, maîtrisés et reconnus à l'international
- Plus 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 13 milliards d'euros à l'export
- 133 000 personnes salariées dans les industries du cuir, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, du sport et de la distribution d'articles en cuirs.
- Plus de 100 métiers du cuir
- Un des leaders mondiaux des cuirs de veau et peaux exotiques.
- 4ème exportateur mondial d'articles en cuir
- 3ème exportateur mondial des cuirs et peaux bruts
- 3ème exportateur mondial d'articles de maroquinerie













PHOTOS SUR DEMANDE

Crédits ©

Photo 1: L.Casanova - ADC Photos 2. 3. 4. 5 & 6: CNC - P&M

105, RUE DU FAUBOURG ST HONORÉ • 75373 PARIS CEDEX 08 • FRANCE conseilnationalducuir.org

Contacts Presse :

VILLAMONET • Margaux Correia • Tel : +33 (0)6 75 37 82 43 • mcorreia@villamonet.fr

Conseil National du Cuir • Aurélie Metharam • ametharam@conseilnationalducuir.org Charlotte Beauté • cbeaute@conseilnationalducuir.org • Tel : +33 (O)1 43 59 89 44

